



Le débat public sur la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie est ouvert !

Mis à jour le 13 avril 2018

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) adoptée en 2016 doit être révisée d'ici la fin de l'année 2018. La nouvelle PPE couvrira alors les périodes 2018-2023 et 2024-2028. Elle fait l'objet d'un **débat public national jusque fin juin 2018**.

Outil de pilotage de la politique énergétique créé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la programmation pluriannuelle de l'énergie exprime les orientations et priorités d'action des pouvoirs publics en matière d'énergie. Elle est élaborée par le ministère de la Transition écologique et solidaire en concertation avec toutes les parties prenantes.

Le débat public sur la révision de ce document est organisé par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) du 19 mars au 30 juin 2018.

Pour en savoir plus :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

<https://ppe.debatpublic.fr>

Rédaction : Nicolas PARIS, DREAL Hauts-de-France

Découvrez d'autres contenus similaires

Un projet communautaire dans le « chaudron...

À Lille, débat Citoyen Planétaire sur l'En...

Publication : "Evaluation du Programm...

Publication "Nouvelles compétences cl...

Publication "Vers des villes 100 % én...

Publication "Trajectoires énergie-cli...

Publication "Tour d'horizon 2014 - Do...

Publication "Carbone organique des so...

Démocratie Ouverte

Ciné-Débat « La glace et le ciel » à Dunke...

Le 10.11.2020

Matinée d'information et débat "Concertation et pouvoir d'agir"

Le 16.09.2021

Conférence-débat Acte II pour l'EAU - Dunkerque